



Fiche d'inscription 2025/2026

Contacts : 0694 16 95 44
miland.alphonse@ligue-roller-skateboard-guyane.fr

OBLIGATOIRE

Cadre photo
à coller ou agrafez

Sexe : M <input type="checkbox"/> / F <input type="checkbox"/>	LICENCIÉ	REPRÉSENTANT LÉGAL
NOM		
PRÉNOM		
DATE / LIEU DE NAISSANCE		
ADRESSE		
VILLE		
TÉLÉPHONE 05 94
PROFESSION OU ÉCOLE		
EMAIL OBLIGATOIRE (pour recevoir la licence)		

Création

Compétition

Loisirs

Dirigeant

Renouvellement n° de licence :

Je suis volontaire pour être bénévole sur des opérations ponctuelles et accepte d'être contacté par le club.

Règlement intérieur, discipline, sécurité

Je décharge RSM de toute responsabilité pour tout vol d'argent ou d'objets précieux qui pourrait être commis au skatepark ou au cours des déplacements.

Je déclare avoir reçu un exemplaire et pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter (envoi par email) Je m'engage à ce que mon enfant respecte les consignes de discipline et de sécurité communiquées par les dirigeants en tout lieu d'entraînements ou de matchs. Les enfants mineurs ne sont pas autorisés à sortir du lieu de pratique (pour aller au libre-service ou tout autre lieu) Les protections sont obligatoires pour les 5-12 ans / le casque est obligatoire pour TOUS (adultes et mineurs).

Un enfant non équipé de TOUTES ses protections **ne sera pas autorisé** à participer à l'activité. Les horaires du planning sont ceux du démarrage du cours, les participants sont tenus de les respecter. A cet effet, ils doivent avoir chaussés rollers et protections pour cet horaire. Pour les licenciés des clubs, il n'y aura pas de prêt de protection ou de roller, l'enfant inscrit doit posséder son propre matériel (sauf cas particuliers sous conditions de ressources)

Faire précéder la **signature** de la mention **lu et approuvé**,
pour les mineurs signature du représentant légal :

J'autorise mon enfant à quitter le skatepark non accompagné à la FIN du cours auquel il est inscrit.

Assurances

Je soussigné déclare avoir pris connaissance, par l'intermédiaire de mon club, des informations relatives à la notice d'assurance « dommages corporels » de base et des garanties complémentaires proposées par la FFRS.

Je déclare :

Garanties de base individuelle accident (ou dommages corporels) – Contrat n° 101 625 000 X

- adhérer à l'assurance « garantie de base dommages corporels » proposée par la FFRS
 refuser d'adhérer à l'assurance « garantie de base dommages corporels » proposée par la FFRS.

~~Dans ce cas, je reconnais avoir été informé(e) des risques encourus par la pratique du roller.~~

Garanties complémentaires (capital décès, capital invalidité et indemnité journalière) – Contrat n° 102 742 500

- souscrire aux garanties complémentaires proposées par la FFRS et m'engage à établir **moi-même**
les formalités d'adhésion auprès de l'assureur (opt 1 9€ opt 2 15€)
 ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées

Date et signature du licencié :

(ou s'il est mineur de son représentant légal)

L'inscription est valable jusqu'au 31/08/2026.

Règlement de la cotisation en chèque (3xpossible) ou espèces.

Cotisation: 90€/an (incluant la licence fédérale)

Pièces à fournir :

1 photo d'identité

1 certificat médical (de moins de un an) - pas nécessaire si réponse négative au questionnaire de santé (voir en ligne)

1 fiche d'inscription entièrement complétée et signée

Un dossier complet c'est la fiche d'inscription datée complétée + certificat médical (ou attestation de réponse négative au questionnaire de santé + la cotisation.

SEUL UN DOSSIER COMPLET EST ACCEPTE

NB : en cas de besoin ou d'oubli de son matériel, l'adhérent sera facturé 2€ pour le prêt de matériel

- Je connais des entreprises susceptibles d'aider les activités du club. Je me rapproche des responsables du club.

Droit à l'image

Dans le cadre des manifestations, le participant et ses accompagnateurs peuvent être photographiés ou filmés par le club, cela à des fins promotionnelles au travers de support vidéos (site internet,) ou écrits (affiches, support promotionnels, internet...). Si vous vous opposez à l'utilisation de ces supports par le club, cochez la case ci-après

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles sont destinées au secrétariat de l'association et ne seront pas communiquées à des fins commerciales. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser à ROLLER SKATING MARONI

Paiement par :

espèces remises contre reçu (montant :

date :

chèque à l'ordre de « Roller Skating du Maroni » - Banque :

N° du chèque :

Si paiement avec 3 chèques, merci d'indiquer les numéros de chèque, banque, montants et dates d'encaissement :

Chèque n°1 : Chèque n°2 : Chèque n°3 :